

CNW code 1

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

L'Office des personnes handicapées du Québec souligne son 40^e anniversaire!

Drummondville, (Québec), le 8 novembre 2018. – En ce jour, l'Office des personnes handicapées du Québec célèbre son 40^e anniversaire de création. Constitué lors de l'adoption de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées* en 1978, il fut fondé officiellement le 8 novembre de la même année.

Organisme gouvernemental dont le siège social est basé à Drummondville, l'Office intervient depuis maintenant 40 ans partout au Québec afin que soient améliorées les possibilités offertes aux personnes handicapées. En plus d'offrir des services directs aux personnes handicapées, à leur famille et à leurs proches, il joue un rôle déterminant en matière de conseil, de coordination, de concertation et d'évaluation. Il met à profit son expertise auprès du gouvernement ainsi que des ministères, des organismes publics, des municipalités et des organisations privées qui ont des responsabilités en vertu de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale*.

L'Office, c'est ainsi quatre décennies d'actions qui ont conduit au développement de plus de 240 programmes et services gouvernementaux offerts aux personnes handicapées et à leur famille. Avec d'autres partenaires, il a été l'instigateur d'une foule de services, dans toutes les régions du Québec, que ce soit par exemple pour le transport adapté, le maintien à domicile, le développement de ressources résidentielles ou encore l'emploi. Il a été à la source, en 1985, de la première proposition de politique d'ensemble *À part... égales* et de la politique gouvernementale *À part entière* : pour un véritable exercice du droit à l'égalité, adoptée en 2009. Il a également été un acteur de premier plan de la révision législative de 2004, dont découle une plus grande responsabilisation de tous à l'égard de la participation sociale des personnes handicapées.

Citations :

« Grâce au travail dévoué des membres de son conseil d'administration et de son personnel, l'Office a été un acteur de premier plan dans le développement de nombreux programmes et services essentiels aux personnes handicapées, à leur famille et à leurs proches. Nous sommes fiers d'avoir concouru aussi activement à améliorer les conditions de vie et la participation sociale de ces personnes et nous continuons à le faire, jour après jour. »

Martin Trépanier, président du conseil d'administration de l'Office des personnes handicapées du Québec

« L'Office contribue depuis maintenant 40 ans à favoriser la participation sociale des personnes handicapées ainsi qu'à soutenir leur famille et leurs proches. Depuis sa création, il a accompagné des milliers de personnes afin de leur permettre d'avoir accès aux programmes et services gouvernementaux les concernant. Son action se déploie partout au Québec et auprès de nombreux partenaires, avec toujours un seul et même objectif : faire du Québec une société plus inclusive, où les personnes handicapées y participent, au même titre que toutes les citoyennes et tous les citoyens. »

Anne Hébert, directrice générale de l'Office des personnes handicapées du Québec

Faits saillants :

- L'Office a été mis sur pied officiellement le 8 novembre 1978, dans la foulée de l'entrée en vigueur de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées*.
- Son rôle, depuis la révision de la *Loi* en 2004, est de veiller au respect des principes et des règles énoncés dans celle-ci et de s'assurer que les efforts soient poursuivis afin d'améliorer les possibilités offertes aux personnes handicapées de s'intégrer et de participer pleinement à la vie en société.
- Son expertise unique, riche de 40 ans d'interventions, s'appuie sur :
 - ses travaux d'évaluation et de recherche donnant lieu à des recommandations basées sur l'analyse de données fiables;
 - son travail auprès du gouvernement, des ministères, des organismes publics et privés ainsi que des municipalités sur toute initiative publique pouvant avoir un impact sur la participation sociale des personnes handicapées;
 - son mandat de concertation et de coordination dans la recherche de solutions efficaces et applicables pour réduire les obstacles à la participation sociale des personnes handicapées;
 - ses services directs aux personnes handicapées, à leur famille et leurs proches.
- Pour réaliser son mandat, l'Office peut compter sur la contribution primordiale de son conseil d'administration. Celui-ci est composé de seize membres provenant de divers horizons et régions de la société civile, soit des parents et des proches de personnes handicapées ainsi que des personnes choisies après consultation auprès du monde syndical, du monde patronal, des ordres professionnels et du mouvement d'action communautaire autonome des personnes handicapées. En plus, huit sous-ministres, ou leur déléguée et délégué, sont membres du conseil d'administration, mais sans avoir le droit de vote.
- Pour en connaître davantage sur l'histoire de l'Office et sa contribution exceptionnelle à l'évolution de la situation des personnes handicapées au Québec, consultez l'édition spéciale de son cyberbulletin *Express-O* publiée aujourd'hui. Soyez à l'affût, d'autres publications et événements sont à venir sur son site Web au www.ophq.gouv.qc.ca.

L'Office

L'Office des personnes handicapées du Québec est un organisme gouvernemental qui joue un rôle déterminant en matière de conseil, de coordination et de concertation en vue de réduire les obstacles à la participation sociale des personnes handicapées. Son expertise unique, qui lui permet de remplir activement et efficacement ce rôle, provient notamment des services directs qu'il offre à la population, de ses travaux d'évaluation et de recherche ainsi que de ses multiples collaborations avec des partenaires de tous horizons. Pour plus d'information, visitez le www.ophq.gouv.qc.ca.

Suivez-nous aussi sur Facebook : <https://www.facebook.com/Officepersonneshandicapees/>.

– 30 –

Ce communiqué est disponible en médias adaptés sur demande. Pour l'obtenir, composez le 1 800 567-1465 ou, si vous utilisez un téléscripteur, le 1 800 567-1477. Pour faire une demande par courriel, écrivez à communications@ophq.gouv.qc.ca.

Source:

Patrick Inthavanh
Relationniste médias
Office des personnes handicapées du Québec
819 314-3549